



13/25 rue Saumaise

21 000 Dijon

03 80 36 41 09

<http://bourgogne.regions-europe-ecologie.fr>

contact-bourgogne@regions-europe-ecologie.fr

Dijon, le 24 février 2010

à l'ensemble des membres du Collectif Urgence Bio 21

Mesdames, Messieurs,

C'est avec beaucoup d'attention que nous avons reçu votre questionnaire sur l'agriculture à l'occasion des élections régionales. Même si cette thématique n'est pas à proprement parler une compétence essentielle du Conseil Régional, elle peut toutefois se traduire par des actions importantes grâce à la clause de compétences générales.

Sans entrer dans les conséquences, que nous jugeons délétères, du projet de réforme des collectivités territoriales (qui supprimerait justement cette clause de compétences générales), Europe Ecologie Bourgogne affirme dans son programme toute l'importance de la conversion écologique de l'agriculture. Avec des majorités écologistes dans les régions, le processus de sortir l'agriculture du système financier libéral et productiviste pourra commencer à se mettre en place. Il s'agit ni plus ni moins de remettre l'agriculture au service de l'alimentation saine pour tous, de la sauvegarde des paysages et de la biodiversité et de permettre aux agriculteurs une juste rétribution pour ce travail. Sans compter le tissage de liens sociaux et les créations d'emplois qui en découleront.

Ci-dessous les réponses d'Europe Ecologie Bourgogne aux 10 questions du Collectif UrgenceBio 21.

1. Nous proposons de créer un outil foncier régional permettant la mise en place de réserves agricoles en lien avec les collectivités locales et les associations. Nous voulons soutenir la préservation et la création de ceintures maraîchères autour des centres urbains.

2. Nous soutiendrons les associations locales et régionales qui, comme Kokopelli,

s'organisent pour préserver les semences des grands groupes industriels. Nous soutiendrons toute action oeuvrant à l'indépendance semencière des paysans et à l'interdiction des brevets sur le vivant.

3. Ce sont les élus Verts qui lors de leur arrivée au Conseil Régional ont obtenu que la Bourgogne soit « Région sans OGM ». De plus, ils ont fait adhérer la Région à la Charte de Florence. La liste Europe Ecologie Bourgogne comporte des élus Verts sortants. Le rassemblement des écologistes au sein d'Europe Ecologie offre une nouvelle dynamique pour la bataille contre les OGM. Nous reformulerons un voeu plus engageant pour une Région sans OGM. Nous conditionnerons les aides du Conseil Régional à l'absence d'OGM. Nous mettrons en oeuvre un plan Protéines Bourgogne en alternative au soja OGM importé. Nous renforcerons le soutien à l'association BAC OGM.

4 et 5. Ces 2 questions renvoient à la question essentielle des filières dans toutes leurs étapes. Que ce soit celle du lait, des céréales, de l'élevage ou du maraîchage. En cohérence avec la volonté d'Europe Ecologie Bourgogne de diminuer le bilan carbone des activités humaines, d'améliorer l'environnement (sols, eaux, air). Nous avons l'objectif d'arriver à 30% de production bio d'ici 2020. Pour cela, nous soutiendrons la conversion en bio de tout producteur (céréales, fruits, légumes, lait, élevages) d'une part. D'autre part, nous soutiendrons l'ensemble des filières par le soutien à la transformation et la distribution locale et régionale (les circuits-courts). La commande publique est un des leviers efficaces (restauration bio dans les lycées et tout établissement sous l'égide du CR par exemple). Pour le lait, nous proposons la mise en place d'un système mobile de collecte de telle sorte que les producteurs puissent recouvrer leur autonomie et non plus dépendre des grands groupe agro-industriels.

6. Non seulement, nous poursuivrons cette aide et nous l'amplifierons avec le report des subventions allouées à l'agriculture productiviste sur ces aides à la conversion en bio qui doit être conforme aux cahiers des charges de labels identifiés et reconnus. Par ailleurs, en lien avec les associations de producteurs bio, des organismes représentant les producteurs, les groupements de producteurs bio, nous mettrons en place un observatoire de la pérennité de la conversion en bio.

7. Toutes les actions d'éducation mais aussi de pratique auprès des enfants et des jeunes doivent être encouragées. Il s'agit maintenant d'aller au-delà des énièmes opérations d'information et de communication sur les bonnes conduites. Les enfants et les jeunes sont très peu dans l'expérimentation et la pratique au cours de leur scolarité. Nous proposons que le Conseil Régional soutienne les équipes pédagogiques et les lycéens qui mettront en oeuvre des jardins dont la production peut de façon ponctuelle fournir la cuisine du lycée, idem pour que les jeunes fassent des repas à partir de leurs productions.

L'éco-région doit tendre vers l'exemplarité. Cela passe par l'implication des services et des personnels du Conseil Régional qui doivent apporter leurs contributions et

leurs avis pour faciliter la mutation écologiste. La région sollicitera des animateurs impliqués dans le monde associatif et professionnel pour mobiliser ses personnels.

8. S'engager résolument dans le développement de la bio. Cela ne se fera pas une année. Nous avons l'objectif d'atteindre en 10 ans 30% d'agriculture bio en Bourgogne. Pour cela, il faut soutenir la conversion via l'aide à la certification (cf. question 6), l'investissement dans le matériel nécessaire et la mise aux normes des bâtiments. Cela passe aussi par l'aide aux organismes d'accompagnement et de mutualisation (SEDARB, GAB 21). Nous ne voterons aucune aide à l'agriculture productiviste et chimique. Nous conditionnerons les aides à la conversion pérenne en bio.

9. La démarche citoyenne de l'Ecologie politique consiste à élaborer le projet avec les différents acteurs impliqués. Europe Ecologie Bourgogne prendra en compte les avis des différents acteurs associatifs promouvant le développement de l'agriculture bio.

10. Nous proposons la mise en place de couveuses agricoles afin d'accompagner, fédérer et dynamiser les installations en bio. Cela pourrait être le bon outil pour établir des éco-filières agricoles allant du producteur via la transformation de proximité jusqu'à la distribution locale et régionale (= les circuits-courts, cf. questions 4 et 5).

L'ensemble de notre programme est consultable sur le site d'Europe Ecologie Bourgogne. Nous souhaitons en faire un outil interactif: il n'est pas figé et peut être amendé et amélioré.

Nous vous prions Mesdames et Messieurs, d'accepter nos salutations écologistes.

pour Europe Ecologie Bourgogne,
Philippe Hervieu, tête de liste régionale
Emilie Mallet, tête de liste Côte d'Or